

Malgré les propositions de l'usine d'enrobé de Lafenasse, les anti restent sur leurs gardes



- L'usine d'enrobé pourrait déménager sur la carrière de Peyrebrune. - DDM-MARIE PIERRE VOLLE

Publié le 24/11/2023 à 11:01

Vincent Vidal

l'essentiel

Malgré des avancées environnementales promises par la société Tarn enrobés, le collectif de riverains de Lafenasse a du mal à croire à la sincérité de l'entreprise, et craint la création d'une nouvelle usine.

Il y a quelques jours, la société Tarn enrobés, propriétaire de l'usine de Lafenasse, a pris des engagements face à la grogne de plus en plus prégnante de riverains, qui ne supportent plus nuages et odeurs, que peut déverser, certains jours l'usine. Elle accepte de mesurer les rejets atmosphériques et identifier les substances odorantes en sortie de cheminée. Elle propose d'élaborer un plan de surveillance sur les enjeux sanitaires et les nuisances olfactives et à réunir une instance de suivi tout au long de l'année 2024. C'est ce qui ressort d'une réunion en préfecture.

On aura pensé que pour les membres du collectif Stop enrobé 81, ces décisions allaient dans le bon sens. Pas vraiment.

« Vous savez. Cela fait des années qu'ils ne font rien face aux nuisances que dégage l'usine. Aujourd'hui, on a un peu de mal à croire à ses bonnes intentions. On a perdu confiance dans leur manière d'assumer leurs dires », reconnaît Daniel Coutarel, membre du collectif.

« Quant à la préfecture, elle ne va pas déjuger ses services de la Dréal. Non, sincèrement, nous sommes très méfiants. »

Le projet de la nouvelle usine de Montredon est abandonné

Autre nouvelle que le collectif vient d'apprendre, Le projet, sur la commune de Montredon-Labessonnié, d'une nouvelle usine de Tarn enrobés, sur des terres agricoles à l'entrée du Parc naturel du Haut-Languedoc, est abandonné.

Un nouveau site est privilégié

« C'est vrai que c'est une bonne nouvelle. Ce projet était une aberration écologique. Mais tout n'est pas rose. »

Un nouveau site est privilégié sur la carrière de Peyrebrune, à quelques centaines de mètres de l'usine actuelle,. « C'est là que la nouvelle centrale serait installée. Compte tenu du temps nécessaire pour réaliser l'achat du terrain, obtenir un permis de construire et déposer un dossier de demande d autorisation auprès des services de la préfecture, l'exploitant estime que la nouvelle centrale devrait pouvoir voir le jour dans un délai de 30 mois environ », révèle Daniel Coutarel.

Face à cette situation, quelles actions pense activer le collectif ?

« Nous sommes contre une nouvelle usine. Les propriétaires disent qu'elle sera plus, moderne, plus propre pour l'environnement. C'est faux. On l'a vu avec Gragnague en Haute-Garonne. »

Le militant ajoute : « Le collectif, au vu du comportement de l'exploitant depuis 18 mois avec des infractions à la réglementation, l'absence de prise en compte du bien-être et de la santé de la population, a rappelé, que si une autorisation était accordée pour une nouvelle centrale par les services de la préfecture, l'avocat du collectif, déposerait dans les semaines qui suivent cette autorisation, un ou plusieurs recours auprès du tribunal administratif. » Ambiance.

Que pense la préfecture sur ce dossier ? « C'est l'Etat. Il est pour le développement des usines d'enrobé. Nous savons qu'il y a un plan régional de développement. Sans attendre d'examiner le dossier, elle s'est déclarée favorable au nouveau projet de Tarn enrobés. Mais serons là pour combattre cette évolution dans notre département qui aime sa ruralité, son bon air », conclut le membre du collectif.